

Les stages de formation à l'échelon bataillon dans l'Armée XXI

Autor(en): **Dittli, Josef / Cianferoni, Fabrizio / Leuenberger, Heinz**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **148 (2003)**

Heft 10

PDF erstellt am: **14.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-347179>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les stages de formation à l'échelon bataillon dans l'Armée XXI

Dans l'armée XXI, les bataillons et les groupes occupent une position déterminante. Les missions des commandants et des aides de commandement sont plus importantes et nécessitent des connaissances accrues. C'est la raison pour laquelle l'instruction a été réorganisée. A cet effet, le Centre d'instruction de l'armée à Lucerne (CIAL) dispense des stages de formation à l'attention des officiers des Forces terrestres et des Forces aériennes.

- Col EMG Josef Dittli
- Col EMG Fabrizio Cianferoni
- Heinz Leuenberger¹

C'est au printemps 2003 que le Centre d'instruction de l'armée a dispensé les premiers stages de formation fondés sur un nouveau concept et une nouvelle doctrine. Les nouveaux règlements de conduite de l'armée servent de base à ces stages. Il s'agit des documents suivants:

■ *Commandement et organisation des états-majors (COEM XXI),*

■ *Conduite opérative XXI (CO XXI),*

■ *Conduite tactique XXI (CT XXI).*

Ils sont complétés par les règlements *Terminologie des règlements-phares Armée XXI* ainsi que *Symboles et signes conventionnels tactiques*.

Le document *COEM XXI* s'adresse à toutes les forma-

tions à partir de l'échelon bataillon jusqu'à l'état-major de conduite de l'armée. Les processus qui y figurent garantissent une application uniforme de principes identiques dans le domaine du commandement militaire. En outre, ce document a été adapté aux standards internationaux en ce qui concerne les processus de travail des états-majors et la terminologie; il contient les symboles et les signes conventionnels tactiques couramment utilisés sur le plan international.

Les règlements *CO XXI* et *CT XXI* décrivent les principes d'engagement de l'Armée XXI et de ses composantes. Ils règlent la doctrine en se fondant sur les trois missions partielles de l'armée et décrivent les opérations militaires ainsi que les engagements tactiques.

Le Stage de formation de commandement II

Le Stage de formation de commandement II (SFC II) est

dispensé au CIAL et comprend deux parties: la première dure 4 semaines, alors que la seconde, dispensée en même temps que le stage de formation d'état-major I (SFEM I) dure 2 semaines. Ensuite, les futurs commandants de bataillon poursuivent leur instruction auprès d'une formation d'application avec laquelle ils doivent accomplir, d'une part, un stage de formation technique (SFT) de 2 semaines, d'autre part un engagement de 4 semaines dans le cadre de l'instruction en formation (IFO) d'une école de recrues.

Objectif

Le SFC II enseigne et donne, indépendamment de l'arme, les connaissances et les capacités de commander un corps de troupe et un état-major, ce qui permet de créer les bases pour la poursuite de la formation au sein de la formation d'application, ainsi que de traiter l'aspect pratique et administratif du commandement d'un corps

¹ Respectivement commandant du Stage de formation de commandement II, commandant du Stage de formation d'état-major I et chef de l'information au Centre d'instruction de l'armée à Lucerne.

de troupe. Le futur commandant de bataillon/groupe:

■ Dispose des capacités nécessaires dans les domaines de la conduite et de la technique de travail, afin de pouvoir conduire son bataillon/groupe (rythme de conduite, technique de travail en état-major).

■ Est capable de comprendre les moyens et les possibilités d'engagements d'un adversaire moderne, ainsi que de définir les formes de menaces actuelles pour en tirer les conséquences dans la conduite de sa formation.

■ Connaît les principes d'engagement au niveau de l'armée et des brigades, selon *CO/CT XXI*.

■ Est capable de planifier et de conduire sa formation dans l'ensemble du spectre des engagements, selon les procédés actuels d'engagement.

■ Connaît les missions et les structures des organisations nationales et internationales les plus importantes.

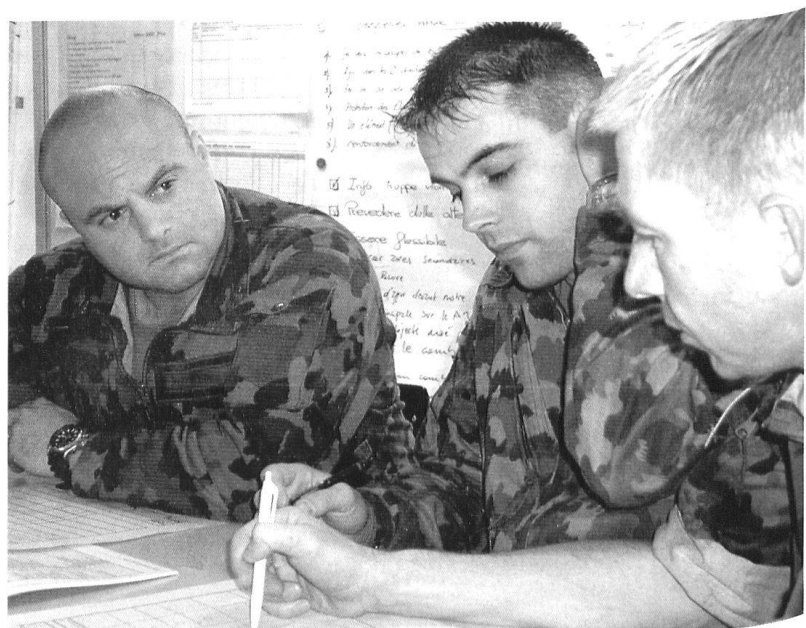
■ Connaît les prescriptions les plus importantes et reconnaît sa propre compétence dans les domaines de l'instruction, du droit, du personnel et de la conduite des hommes.

Réorganisation de l'enseignement dans le SFC II

Le SFC II accorde de nouveau une plus grande part à l'enseignement pratique: le 20% du temps d'instruction est prévu pour du travail tactique dans le terrain. Les possibilités offertes par l'entraînement sur simulateur de conduite confèrent

L'apport d'un SFC II aux activités civiles

- Capacité d'appréciation systématique de la situation et prise de décision.
- Capacité de livrer des solutions applicables, sous la pression de délais extrêmement courts.
- Augmentation de la résistance au stress.
- Affermissement de la capacité à commander.
- Capacité de conduire un état-major de crise.
- Capacité de discerner l'essentiel du superflu.
- Conduite d'un état-major (processus de travail en état-major).
- Capacité de faire usage efficacement des instruments de contrôle.
- Excellente qualité de la technique de présentation.
- Amélioration de confiance en soi avec un comportement plus convaincant.



Enseignement pratique.

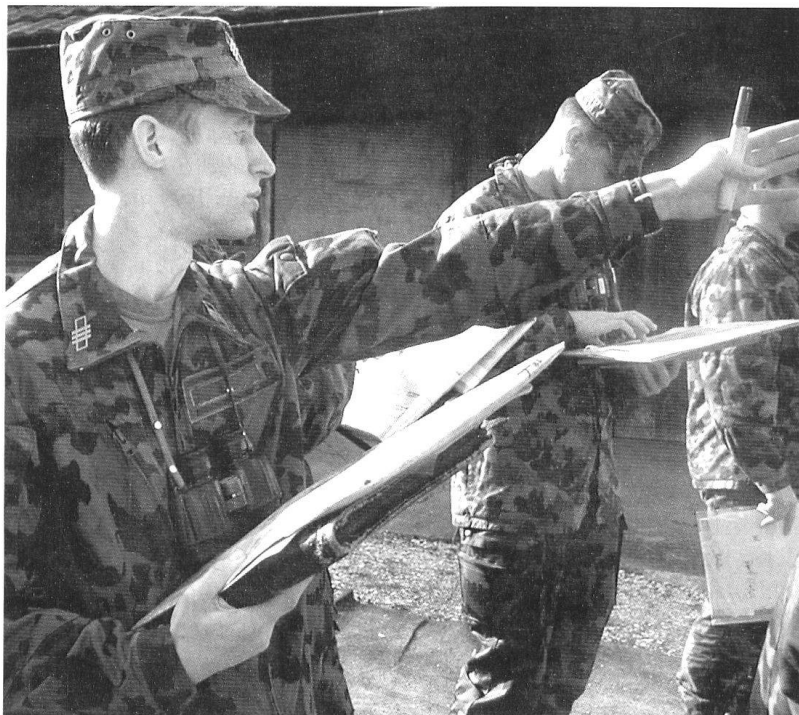
une valeur accrue à la formation au commandement des engagements. Il propose une initiation conforme aux besoins dans les domaines de l'interopérabilité et de la coopération internationale en matière de sécurité. Les nouveaux aspects de la gestion des crises, tels que la guerre de l'information, la révolution dans les affaires militaires et la conduite asymétrique de la guerre sont aussi des éléments de l'instruction, au même titre que l'intensification dans le domaine du *leadership*.

Le Stage de formation d'état-major I

Le Stage de formation d'état-major I (SFEM I) a pour but de fournir aux collaborateurs des états-majors à l'échelon corps de troupe les connaissances nécessaires dans les domaines du travail d'état-major et du travail en équipe, de les former à la pensée conceptuelle. Les compétences techniques sont supposées être présentes au préalable.

Dans un premier temps, les collaborateurs d'état-major accomplissent généralement un stage de formation technique (SFT) de 2 ou 3 semaines dans leur domaine d'activité. Ils doivent ensuite suivre 2 stages de formation de 3 semaines au CIAL. Enfin, la formation se termine par un service pratique de 4 semaines dans une formation d'application.

La première partie du SFEM I s'effectue sans le SFC II. La deuxième partie débute par un



Préparation d'un exercice.

L'apport d'un SFEM I aux activités civiles

- Capacité de livrer des solutions applicables, sous la pression de délais extrêmement courts.
- Augmentation de la résistance au stress.
- Renforcement de la capacité de travailler en équipe.
- Capacité de discerner l'essentiel du superflu.
- Capacité de mettre en oeuvre des instruments de contrôle ciblés et efficaces.
- Excellente qualité de la technique de présentation.
- Amélioration de confiance en soi avec un comportement plus convaincant.

cours préparatoire d'une semaine. Ce n'est qu'ensuite que l'on passe au SFC II, où l'enseignement est consacré à la collaboration dans les états-majors.

Objectif

Le SFEM I permet aux futurs aides de commandement d'un état-major de corps de troupe d'apporter leur contribution lors de la prise de décision, de garantir l'exécution de manière indépendante de la planification et de la conduite dans leur domaine spécifique, conformément à la mission donnée par leur commandant. Il donne également aux participants les bases nécessaires du succès de leur formation dans le cadre des formations d'application. Le futur aide de commandement:

- Peut expliquer les différentes formes de combat et en tirer les conséquences pour l'organisation et l'engagement d'un bataillon renforcé.

- Possède la faculté de se représenter le déroulement des événements du champ de bataille, de reconnaître et ap-

précier les forces comme les faiblesses d'un adversaire potentiel.

- Reconnaît la problématique et élabore des solutions dans les domaines des engagements subsidiaires, de la sécurité sectorielle, ainsi que des contributions aux efforts internationaux pour le maintien de la paix et de la gestion des crises.

- Représente les intérêts de sa spécialité en qualité de conseiller du commandant.

- Etablit de manière indépendante un concept technique et présente avec compétence les propositions qui en résultent.

- Applique le rythme de conduite et les principes du travail d'état-major.

- Evalue son domaine technique à l'instruction, ainsi qu'à l'engagement.

- Comprend les principes d'engagement des autres services.

- Reconnaît les risques et les dangers des nouvelles formes de menaces.

- Reconnaît les corrélations entre les différents services techniques.

- Fait l'expérience de la collaboration entre les diverses fonctions au sein d'un état-major.

Réorganisation de l'enseignement dans le SFEM I

Le SFEM I propose un jour de travail pratique dans le terrain par semaine d'instruction. Dans ce contexte, ce ne sont pas les problèmes tactiques qui sont traités: on discute au contraire des besoins techniques. Le commandement des engagements est entraîné à l'aide de cas pratiques, sur la base des concepts des services techniques. Au cours d'un exercice de deux jours (accompli pendant la première partie), les participants au stage de formation occupent un poste de commandement auxiliaire situé en dehors du Centre d'instruction de l'armée à Lucerne.

Parution

Von der Militärschule zur Militärakademie. 125 Jahre Militärwissenschaften an der ETH Zürich. Zürich, Militärakademie, 2003. 227 pp.

Nous ne commenterons pas la plaquette marquant le 125^e anniversaire de l'Académie militaire qui forme tous les instructeurs de notre armée pour une raison bien simple: toutes les contributions sont en allemand. Bien que nous lisions sans difficulté cette langue, nous trouvons indécent qu'une haute école, dont au moins le quart des élèves sont francophones ou italophones oublie qu'il y a plusieurs langues nationales en Suisse. Est-ce de l'inconscience ou une prétention à la zurichoise. Vous connaissez la plaisanterie: quelle différence y a-t-il entre un Zurichois et le reste des Suisses? Il n'y en pas, mais le Zurichois ne le sait pas encore... (le rédacteur en chef)